



MAIRIE D'AUJOLS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 AVRIL 2016

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Anne-Sophie GABET, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Michèle BERGOUGNOUX, Pierre BORJON, Claude MERLI

Absents Excusés : Yasmina LOISEAU, Jean-Louis SATTLER,

Secrétaire de séance : Claude MERLI

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2016

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2016 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

Vote du taux des taxes 2016

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les simulations présentées par Madame le Maire, décide à l'unanimité d'appliquer une hausse de 4 % sur les taux des taxes locales 2016. En conséquence les taux pour l'année 2016 seraient de :

➤ taxe d'habitation	8,36
➤ taxe foncière sur les propriétés bâties	5,44
➤ taxe foncière sur les propriétés non bâties	67,63
➤ C.F.E. (cotisation foncière des entreprises)	19,00

L'ensemble de ces taxes permet de calculer le produit prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget.

Ces nouveaux taux génèreraient pour le budget 2016 un produit global de 57 376,00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveaux taux proposés.

Budget primitif 2016

Madame le Maire commente en détail les prévisions budgétaires travaillées en commission des finances.

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

Fonctionnement :

Propositions de dépenses	Propositions de recettes
(Incluant un virement à la section d'investissement de 29 200,00 €)	177 543,50 €
-----	+ 12 328,31 € (excédent de 2015)
189 871,81 €	-----
	189 871,81 €

Investissement :

Propositions de dépenses	Propositions de recettes
54 939,56 €	75 067,69 €
81 633,83 € (restes à réaliser de 2015)	27 000,00 € (restes à réaliser 2015)
-----	34 505,70 € (excédent 2015 reporté)
136 573,39 €	-----
	136 573,39 €

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016 (suite)

Analyse et coût des programmes d'investissement prévus

- Opération n° 128 : Aménagement espaces publics Mairie : reste à réaliser 5 000 €
- Opération n° 133 : Signalétique : reste à réaliser 1 157,80 €
- Opération n° 135 : Étude transformation ZPPAUP en AVAP : reste à réaliser 6 000 € en dépenses et 3 000 € en recettes : Proposition nouvelle 6 000 € en dépenses et 3 000 € en recettes
- Opération n° 137 : Acquisition matériels et équipements reste à réaliser 100,03 € : Proposition nouvelle 2 500 € en dépenses et 1 100 € en recettes
- Opération n° 141 : Agrandissement Cimetière : reste à réaliser 69 376 € en dépenses et 24 000 € en recettes: Proposition nouvelle : 2 088,56 € en dépenses.
- Opération n° 143 : voirie communale : 2 300,00 € en dépenses
- Opération n° 144 : mise en accessibilité ERP : 1 500,00 € en dépenses
- Opération n° 145 : aménagements de sécurité : 1 500,00 € en dépenses
- Opération n° 146 : réfection clocher église : 23 100,00 € en dépenses et 15 000 € en recettes
- Opération n° 147 : aménagement préau école : 5 000,00 € en dépenses

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.
Le budget primitif 2016 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

Demandes de subventions des associations validées par la mairie

- Société de Chasse Diane Aujolaise : 100 €
 - Fédération des Œuvres Laïques de Lot : 25 €
 - Association Autour de l'École : 200 €
 - Association Des Amis de la Bibliothèque Départementale : 25 €
 - Association Lous Festaires : 400 €
 - Association Aujols Culture et Loisirs : 400 €
 - Association Vidéo d'Oc : 200 €
 - Cahors Modélisme Bateaux : 100 €
 - Restos du cœur : 50 €
 - Office de Tourisme : 200 €

• Budget primitif 2016 C.C.A.S

- **Fonctionnement** : - proposition de dépenses : 1 813,00 (dont 80,00 € URSSAF)
 - - proposition de recettes : 1 813,00 € (dont solde 2015 reporté 1 613,00 €)
- **Le budget primitif 2016 du C.C.A.S. est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

FDEL : Examen devis lampadaires – Programme 2016

La Fédération Départementale d'Electricité du Lot (FDEL) à qui la commune a transféré la compétence de l'éclairage public le 24 novembre 2015, a adressé à la Mairie un devis pour une opération d'éclairage public relative à :

- Réfection de deux armoires EP .
- Fourniture et pose de 6 horloges astronomiques.
- Remplacement de 11 luminaires vétustes à vapeur de mercure

Le coût estimatif de l'opération TTC est de 12700 €

La participation financière de la commune, calculée selon le barème départemental après prise en compte de la participation FDEL (55%) est de 6985 € (TVA non récupérable par la collectivité).

ECOLE : Examen devis dalle préau

Nous avons reçu deux devis pour la dalle du préau.

Un devis de l'entreprise Conduché de 3625,20 € TTC

Un devis de l'entreprise Polodal de 4132,80 € TTC. Le terrassement n'est pas compris dans ce devis.

Nous sommes dans l'attente d'un troisième devis.

EGLISE et CLOCHER : Examen devis travaux réfection toiture clocher et gouttières

Nous avons reçu trois devis pour les travaux de réfection toiture clocher et gouttières :

Entreprise POURCEL : 26 707.92 €, TTC couverture tuiles spéciales églises

Entreprise CONDUCHÉ : 16194.40 €, TTC couverture tuiles mécaniques

Entreprise ISSALY : 23 088.90 €, TTC couverture tuiles spéciales églises

Nous avons besoin de précisions complémentaires pour affiner notre choix.

Le dédommagement pour le sinistre du 11 janvier 2016 de la part de l'assurance est de : 8049,97 €.

Le dossier est en attente de finalisation.

EGLISE : Demandes de subventions – fonds de concours

La Communauté de Communes attribue à chaque commune une somme de 20 000 € sous forme de fonds de concours pour toute la mandature.

Délibération : Le Conseil après avoir délibéré autorise Madame le Maire à demander un fonds de concours pour un montant de 15 000 €.

Madame le Maire prépare par ailleurs, une demande de subvention au Service Départemental du Patrimoine.

CIMETIERE : Point sur l'avancement du dossier

A la dernière réunion du 1^{er} avril, l'architecte, Madame MOUYSSAC-ESNAULT en charge du dossier nous a présenté un projet bien élaboré.

Ce projet devra être revu en fonction des remarques de l'Architecte des Bâtiments de France, notamment en ce qui concerne une partie des clôtures en bois. L' A.B.F. a fait ressortir le côté patrimonial de la pierre.

AVAP : Point sur l'avancement du dossier

Une première réunion (le 6 avril 2016) avec l'A.B.F. Monsieur SICARD , Monsieur GUILLAUME des Bâtiments de France et Madame Gaëlle DUCHENE l'architecte en charge du dossier AVAP nous a permis de fixer plusieurs dates de réunions de travail.

Madame DUCHENE a développé les différents problèmes inhérents à la commune et Monsieur SICARD a énuméré quelques solutions à apporter.

Le règlement sera établi en phase finale par la commission locale.

Nous avons terminé la réunion par un tour de village qui a permis à Monsieur SICARD et Monsieur GUILLAUME de se rendre compte des différentes incohérences.

QUESTIONS DIVERSES

Z.A.D. La zone d'aménagement différé donne à la commune un droit de préemption urbain. Notre zone actuelle se termine le 6 juin 2016. Nous avons la possibilité d'instaurer une nouvelle zone sur un périmètre à déterminer.

SCOT Une réunion publique d'information a eu lieu à Lalbenque le lundi 11 avril. Le SCOT sera validé en fin d'année.

La liste des impayés pour le ramassage des ordures ménagères a été communiquée à la Mairie.

Le combiné téléphonique dans l'abribus a été démonté sans préavis. Madame le Maire a contacté le service concerné qui a conseillé de faire un courrier de réclamation.

Compteur LINKY Une prochaine réunion contradictoire avec E.R.D.F. et les opposants au compteur LINKY est prévue par la Communauté de Communes. Nous préviendrons la population en temps voulu.